

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Vieux Montrouge du mercredi 2 avril 2025 de 18h30 à 20h45

Présents :

Monsieur Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge.

Membres de droit : Madame Marie COLAVITA, Présidente du comité de quartier. Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-Président du comité de quartier et Madame Adeline TANON-DAGOU, représentante de l'Association de quartier Vieux Montrouge.

Membres du collège des habitants : Monsieur Lorenzo QUARANTA, Monsieur Christian TOURNEUR, Monsieur Joseph PECORARO, Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS, Madame Dominique DA SILVA, Madame Dounia TIR-MOLIERE, Monsieur Frédéric MACIAS, Madame Lana KNAPP, Monsieur Hugues BILLARD, Madame Julia DENIS, Madame Nagette PAVAN ZRIDETTE, Monsieur Frédéric MENGUY, Madame Estelle VERET-ATTIAS, Madame Candice BERGDOLL, Madame Clémentine RICOUR, Monsieur Marcel TRUNDE et Monsieur Stéphane ZANCANARO.

Excusés :

Membres de droit : Madame Clémentine COLLINET, représentante des commerçants du quartier et Monsieur Antoine IMBAULT, représentant des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Rémy GAVALDA, Madame Eloukou ANOH, Monsieur Olivier COLE, Madame Nadia CLEITMAN, Madame Fabienne de BEAUFORT, Madame Véronique GEMMRICH et M. Hervé VALENTIN.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. **Echanges, remarques et questions diverses**
- II. **Compte-rendu des travaux et réflexions des Commissions**
- III. **Elaboration du trajet de la balade urbaine**
- IV. **Budgets participatifs : Constitution du jury du Grand Oral**

Madame Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier et Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-président remercient les membres du Comité de quartier de leur présence.

Madame Marie COLAVITA demande un volontaire parmi les membres du Comité de quartier pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. En l'absence de volontaire, le compte rendu sera donc rédigé par le Pôle Démocratie Participative.

I. Echanges, remarques et questions diverses :

Madame Marie COLAVITA donne la parole à Monsieur le Maire pour parler des différents projets du quartier et répondre aux remarques et questions diverses.

Monsieur le Maire présente les projets du quartier Vieux Montrouge :

Plateau de la Solidarité : Une consultation a révélé que les habitants du quartier souhaitaient pour cet aménagement refaire le terrain sportif en y ajoutant autour plus de végétalisation. Retirer les grilles pour que cet espace soit ouvert et y intégrer un espace récréatif pour les familles. Concernant la rue de la Solidarité, la Ville a pour projet de la rendre piétonne. Une réunion publique concernant le projet a eu lieu le lundi 19 mai 2025 au Beffroi, pour présenter le projet que la mairie souhaite réaliser. Une concertation est en cours pour ensuite finaliser le projet. Retrouvez les informations sur le site de la Ville, sur [jeparticipe.ville-montrouge](http://jeparticipe.ville-montrouge.fr).

Questions et remarques concernant le projet :

Une cage de foot qui était défectueuse a été retirée du terrain. Pourquoi n'a-t-elle pas été remplacée afin de permettre l'utilisation du terrain dans l'attente du projet ? Pourquoi le terrain ferme à 18h ? C'est un peu tôt alors qu'on rentre dans la période des beaux jours ?

Réponse VSGP : Suite au dernier contrôle des équipements sportifs par la société Alvi, Vallée Sud Grand Paris a eu l'ordre de mettre en sécurité le but de Handball, en effet les fixations intégrées dans le support béton ne permettent plus la stabilité du but.

L'entreprise désignée doit établir un diagnostic afin de remettre en sécurité l'équipement. Dès réception des propositions correctives et d'un devis pour les travaux, les services de Vallée Sud Grand Paris programmeront les travaux correctifs.

L'avenue Gambetta : concernant le plan de mobilité et la mise en place de la rue en sens unique, la Ville attend que les travaux de la RD920 soient terminés. Une consultation des riverains sera ensuite lancée.

Parc Schuman : Un compteur a été installé pour la durée de la démolition des 47 et 49 Avenue de la République. Le restaurant va être construit cet été et sera accessible par le parc et la rue Sadi Carnot qui deviendra une rue « Jardin » dans la continuité des travaux du parc. L'espace jeu sera réaménagé et un bassin près du restaurant sera intégré. Le projet devrait être finalisé aux alentours de fin 2025/début 2026. Le jardin « La Roseraie » côté Médiathèque de la rue Gabriel Péri, sera également réaménagé. Le projet d'ouverture du parc côté avenue Henri Ginoux est toujours à l'étude avec le propriétaire de l'immeuble (GROUPAMA) au-dessus du magasin Picard qui n'a pour le moment pas donné de suite aux diverses propositions d'aménagements souhaitées par la Ville pour créer un accès parc.

Péri/Ginoux/Gautier : Les arbres sont en fleurs et le projet est terminé. Une inauguration aura lieu le 13 juin 2025. Un Jardin potager/partagé entre la place Théophile Gautier et la rue Bouzerait sera également inauguré en même temps. Un

autre jardin de la biodiversité à vocation pédagogique est aménagé dans le passage entre la rue Gabriel Péri et la place T. Gautier. Concernant la piste cyclable de la rue Gabriel Péri, une prolongation est en cours entre l'avenue Henri Ginoux et l'avenue de la République.

Ecole Rabelais : Toujours en cours de réaménagement, ainsi que le club 8/13 Delerue.

Réaménagement du boulevard Romain Rolland et Avenue du Docteur Lannelongue : Une convention a été signée avec la Ville de Paris pour qu'un réaménagement du boulevard R. Rolland et de l'avenue du Dr Lannelongue soit réalisé. La ville de Montrouge a demandé à la Ville de Paris de végétaliser et créer une piste cyclable entre l'avenue Pierre Brossolette et l'avenue Aristide Briand (RD920). Nous souhaitons également qu'une belle place agréable à vivre soit aménagée devant le cimetière de Montrouge pour également faire une belle entrée sur la Ville. Enfin la Ville a demandé à la Ville de Paris de prolonger le mur anti-bruit du périphérique côté avenue du Dr Lannelongue. Une consultation aura lieu prochainement auprès des riverains.

Plusieurs remarques et questions ont été posées sur le quartier à Monsieur Le Maire :

Remarques sur le bruit que créent les camions de livraisons de la rue Louis Rolland à hauteur du G20 et les camions benne qui enlèvent les encombrants et sur.

Réponse : VSGP a pour projet de changer le carburant des camions en hydrogène pour qu'il soit moins polluant. La Ville va voir avec le Territoire s'il est possible de modifier les horaires des tournées afin que ce soit moins tôt le matin. Concernant les livraisons de l'angle de la rue Louis Rolland et de l'av. Henri Ginoux, le gérant du G20 a été informé des désagréments que causaient ses livraisons et depuis une nette amélioration a été constatée.

Des membres informent que les pompes vélo sont toutes dégradées.

Réponse : Les services de la Ville vont s'en occuper

Remarques sur la dangerosité des pistes cyclables au niveau de la Mairie qui n'ont aucune continuité. Au croisement entre la rue Gabriel Péri et la rue Amaury Duval, la priorité à droite n'est pas respectée par les cyclistes. Enfin au niveau du réaménagement de la RD920, il y a un manque de visibilité à cause de la file de stationnement lorsque les véhicules veulent tourner à droite pour aller dans les rues Louis Rolland, Gambetta, place Jules Ferry, Carvés...

Réponse : Concernant la piste cyclable de la RD920, la Ville va attendre que tous les aménagements y compris les carrefours au niveau des voies Gambetta, d'Estienne d'Orves et Louis Rolland soient créés pour voir si tout fonctionne correctement ou si des modifications doivent être apportées. Pour la piste cyclable de la mairie, il est vrai que des améliorations doivent être apportées. Au niveau de la rue Amaury Duval, c'est aux cyclistes de respecter le code de la route.

Questions posées par les membres avant la réunion :

Monsieur Stéphane ZANCARANO (en bleu, les réponses déjà obtenues) :

Rue BLANCHE : Il est presque systématiquement constaté les dimanches, jours de marché Victor HUGO, des stationnements illicites de véhicules, rue BLANCHE, côté numéros impairs – au Nord / Nord-Est. Ces stationnements irréguliers pourraient entraîner des difficultés, voire impossibilité de passage des véhicules lourds de la BSPP (*) en cas d'incendie.

Réponse de David MANIAK, Directeur de la Police Municipale : Les agents ont pour consigne, les jours de marché, de faire des passages réguliers dans le secteur. Depuis le début de l'année, 15 verbalisations ont été enregistrées rue Blanche.

Deux vitrines sont délabrées et visibles, au 83 avenue Henri GINOUX, en face de l'entrée principale du Marché Victor HUGO. Ces espaces réunis, sous bail privé, servent de dépôt au bailleur pour stockage de divers matériels électriques (climatiseurs, etc.). Ne pourrait-on pas demander au bailleur de bien vouloir cacher / obturer / masquer, en interne, par des panneaux, cloisons, rideaux épais, etc. Ce qui est perçu par tous les piétons comme une décharge

Réponse : Monsieur Carré et le manager du commerce ont déjà adressé plusieurs fois au propriétaire une demande d'action.

Marché Victor HUGO : Jadis, le marché place Jules FERRY était le plus grand, et le plus intéressant pour les forains qui y tenaient commerce. Aujourd'hui, le marché principal de notre Commune est celui rue Victor HUGO. Peut-être, afin d'aider les nombreux clients externes à Montrouge, serait-il nécessaire d'établir une signalétique simple des allées de ce marché ?

Réponse : Le marché Jules Ferry est passé de 3 commerçants à 12 depuis ces dernières années. Pour la signalétique du marché, une demande va être faite lors d'une prochaine commission de marché. En parallèle, un projet de budget participatif a été déposé dans ce sens.

Peut-on demander au fleuriste à l'angle rue d'ESTIENNE d'ORVES / avenue Henri GINOUX de restreindre – un peu - la présentation de ses fleurs sur le trottoir ? Passer avec une poussette dans le sens Sud / nord (direction Paris) peut être... parfois difficile. »

Réponse de David MANIAK, Directeur de la Police Municipale : L'inspecteur de voirie va prendre contact avec ce commerçant pour lui demander de réduire l'occupation sur le trottoir.

Les dépôts sauvages non enregistrés auprès de Vallée Sud Recycle perdurent. Les services municipaux ont-ils les moyens (techniques, réglementaires) de verbaliser les auteurs de ces dépôts ? »

Réponse de David MANIAK, Directeur de la Police Municipale : Le nécessaire est fait tous les jours. Depuis le début de l'année, il y a eu 32 verbalisations ont été dressées.

Existe-t-il un plan du câblage électrique de notre commune, rue par rue ?

Réponse : Tout prestataire ajoute les données récentes sur le guichet unique, ce qui permet d'avoir un plan de tous les réseaux. Ils peuvent être demandés lorsqu'un projet est lancé par un particulier, une collectivité, une entreprise... Ils ne sont pas directement accessibles.

A l'instar de notre commune pour laquelle « l'enverdissement » est une priorité, les résidences et jardins privatifs peuvent-ils bénéficier de conseils techniques de la part des spécialistes « verts » de la Municipalité ? Ces conseils permettraient d'aider ces emplacements privés à verdir notre commune.

Réponse de Gwenola RABIER, Maire-adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine : Tout dépend de ce qui est attendu. Nous avons organisé une conférence lors d'Inspirations Végétales pour aider les copropriétés à réfléchir à la végétalisation des toitures et terrasses. Une quarantaine de personnes étaient là. Nous pouvons envisager une rencontre le cas échéant pour la mise en place d'un jardin partagé dans une copropriété.

Créer un Grand Loto de la place de la Mairie

Réponse : Voir avec l'association de quartier

II. Compte-rendu des travaux et réflexions des commissions :

Les membres du CQ ont créé des commissions pour constituer des axes de travail sur lesquels ils ont travaillé en autonomie. Pour rappel, **chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à remettre au Pôle Démocratie Participative et à présenter en séance**. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Les commissions sont invitées à faire un compte rendu de leurs travaux respectifs.

Les différentes **commissions et leurs membres** :

• Commission Embellissement et Végétalisation :

Membres :

- Monsieur Lorenzo QUARANTA
- Madame Fabienne de BEAUFORT
- Madame Clémentine RICOUR
- Madame Candice BERGDOLL
- Madame Lana KNAPP
- Madame Estelle VERET-ATTIAS
- Monsieur Frédéric MENGUY
- Madame Nadia CLEITMAN

La commission n'a pas fait de retour depuis la dernière réunion, mais souhaite poser quelques questions :

Où en est le projet de la friche rue Amaury Duval ?

Réponse : La Ville a acquis une petite parcelle de cette friche, mais n'est pas entièrement propriétaire. Des projets dans le cadre des Budgets participatifs pourraient être proposés afin de créer un espace végétalisé ou de petits jardin partagé.

La commission Végétalisation souhaite avoir un entretien avec Madame Gwénola RABIER, Maire-adjointe à la biodiversité et Monsieur Michel SCRIB des Espaces Verts pour parler d'un éventuel projet qui pourrait être fait sur cette friche.

Plusieurs remarques sont formulées concernant l'embellissement des terrasses.

Réponse : La Ville accompagne les commerçants et les aide financièrement pour améliorer leurs devantures et aménager des terrasses tout en respectant une charte créée à cet effet.

• Commission Propreté et Citoyenneté :

Membres :

- Madame Julia DENIS
- Madame Véronique GEMMRICH
- Monsieur Frédéric MENGUY
- Monsieur Christian TOURNEUR

La commission n'a pas fait de retour depuis la dernière réunion, mais souhaite nous informer de leur projet et poser quelques questions :

Cette commission s'est réunie avec Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, la Propreté et la Vie des quartiers et Monsieur David MANIAK, Chef de la Police Municipale. Elle attend des retours sur les différents échanges qui se sont déroulés.

La commission participera aussi à la journée de la citoyenneté qui aura lieu le 6 juillet 2025.

Des remarques sur la concentration de mégots au niveau du Carrefour Market de la contre-allée de l'avenue Aristide Briand, avant Monceau Fleurs. Également au niveau du jardin partagé Leblanc en face du bar tabac « Le disque bleu ».

Réponse : 47 nouveaux cendriers ont été installés en début d'année partout dans la Ville, notamment à proximité du carrefour Market et du disque bleu. De plus, un projet en cours du Comité consultatif des jeunes prévoit 3 cendriers de sondage à proximité des lycées. La Ville va continuer la sensibilisation auprès des commerçants et entreprises concernées.

Il a été demandé de faire plus de communication sur l'application Montrouge Direct pour inviter plus de Montrougiens à l'utiliser. De plus la commission souhaiterait connaître le nombre de téléchargement de l'application et le nombre de demandes.

Réponse : L'application a été mise en avant sur le site. Concernant les chiffres, actuellement, Montrouge Direct a été téléchargée 2881 fois depuis sa création en décembre 2022 pour 6473 signalements. Depuis la mise en avant sur le site, il y a eu 454 nouveaux téléchargements, soit actuellement 3335 en tout.

• **Commission Culture, Loisirs et Animations :**

Membres :

- Madame Fabienne de BEAUFORT
- Monsieur Igor GAY
- Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS
- Madame Candice BERGDOLL
- Monsieur Olivier COLE
- Madame Estelle VERET-ATTIAS
- Madame Dounia TIR-MOLIERE

La commission n'a pas fait de retour depuis la dernière réunion, mais nous informe de leur travail en cours :

Une réunion avec Madame Colette AUBRY, Maire-adjointe à la Culture et au Patrimoine et Madame Isabelle LEMEE, Conseillère municipale déléguée aux Artistes Montrougiens a eu lieu, mais n'a pas réellement abouti.

Madame Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier propose de refaire une nouvelle réunion avec les élus dans les semaines à venir pour faire avancer les propositions de projet de cette commission.

III. Elaboration du trajet de la balade urbaine :

La balade urbaine du quartier Vieux Montrouge a eu lieu le mercredi 11 juin 2025 à de 18h30 à 21h30.

Les membres du comité de quartier ont choisi de débiter cette balade par le parvis de l'église Saint Jacques et de la finir sur la place Théophile Gautier.



VISITE DANS VOTRE QUARTIER LE VIEUX MONTRouGE MERCREDI 11 JUIN 2025 DE 18H30 À 21H30

BALADE
TRACÉE AVEC
LES MEMBRES
DU COMITÉ DE
QUARTIER
LE VIEUX
MONTRouGE



Pour terminer la balade en beauté,
retrouvons nous autour d'un verre de l'amitié

IV. Budgets participatifs : Constitution du Jury du Grand Oral :

Les budgets participatifs sont **lancés depuis le 17 mars**. Le **9 septembre 2025** aura lieu le **Grand Oral** qui permettra aux porteurs de projet de défendre leur(s) projet(s). Pour ce jury du Grand Oral, **il est demandé 8 membres volontaires maximum du comité de quartier**.

Pour rappel : 10 projets maximum par quartier seront retenus par le jury

Membres souhaitant participer au jury :

- Madame Dominique DA SILVA
- Madame Nagette PAVAN ZRIDETTE
- Monsieur Joseph PECORARO
- Monsieur Frédéric MACIAS
- Monsieur Hugues BILLARD
- Monsieur Frédéric MENGUY
- Monsieur Stéphane ZANCANARO

Madame Marie COLAVITA, Monsieur Matthieu DEVRIENDT et Monsieur Le Maire, remercient les membres du comité pour la qualité des échanges et mettent fin à la réunion à 20h45.

Informations complémentaires :

La prochaine réunion du Comité de quartier se déroulera fin septembre/début octobre. Le Pôle Démocratie participative s'engage à communiquer la date avant les vacances d'été.

Réponses aux questions des dernières réunions :

Il n'y a plus de toboggan au square des Oliviers, un jeu est installé mais pas encore utilisable ?

Réponse : Les jeux sont à présent utilisables

Une remarque est faite concernant le choix du sens de la piste cyclable, sur la partie nord de l'avenue Henri Ginoux.

Réponse : Le sens de la piste permet aux cyclistes de faire le trajet dans les deux sens

La piste cyclable au croisement de l'avenue Henri Ginoux et de la rue Gabriel Péri, se mélange avec le cheminement piéton, ce qui n'est pas sécurisé par des panneaux indiquant la priorité aux piétons

Réponse : Un marquage blanc et un panneau cyclistes pied à terre ont été mis en place, si le problème persiste, un panneau STOP pourra être ajouté.

Angle Amaury DUVAL / Villa Blanche. Il y a une zone de marquage au sol (zébra stationnement interdit) depuis la réfection de la chaussée. Cependant on observe un stationnement régulier de véhicules. La sortie des véhicules ainsi que l'accès à la villa Leblanc sont difficiles par manque de visibilité. Quelles mesures sont possibles ?

Réponse : La PM passe souvent et verbalise les véhicules qui se garent à cet endroit. La possibilité de mettre un plot ou autre, est compliquée, car cela pourrait être dangereux pour les véhicules qui passent à proximité.

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « comitedequartier@ville-montrouge.fr » au moins 15 jours avant la prochaine réunion.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>